

Explication des signes:

Premier chiffre = numérotation pour la session

Deuxième chiffre = numéro de contrôle de l'objet

- N traité par le Conseil national
- E traité par le Conseil des Etats
- n priorité au Conseil national
- é priorité au Conseil des Etats
- U urgent
- PE procédure écrite
- * nouveaux objets
- x liquidé

Résumé des délibérations de l'Assemblée fédérale

Session extraordinaire de février 1985

Séances du Conseil national: 6 (II) et 7 (II) février (4 séances).
Séance du Conseil des Etats: 8 février (1 séance)

Session spéciale de février 1985

(7^e session de la 42^e législature)

Séances du Conseil national: 4, 5 (II) et 8 (II) février (5 séances)
Séance du Conseil des Etats: 7 février (1 séance)

Session de printemps 1985

(8^e session de la 42^e législature)

Du lundi 4 au vendredi 22 mars 1985

Séances du Conseil national: 4, 5, 6 (II), 7, 11, 12, 13 (II), 14, 18, 19, 20 (II), 21 (II) et 22 mars (17 séances)

Séances du Conseil des Etats: 4, 5, 6, 7, 11, 12, 13, 14, 19, 20, 21 et 22 mars (12 séances)

Aperçu général

Divers

- x 1. Elections aux conseils législatifs
 - a. Conseil national. Vérification des pouvoirs
 - b. Conseil des Etats. Communications des cantons
- x 2. Conseil national. Remplacements dans des commissions permanentes
- x 3. Conseil des Etats. Remplacements dans des commissions permanentes
- * 4/85.001 n Aide aux universités. Rapport CDG N
- * 5/85.013 *én* Délégation auprès du Conseil de l'Europe. Rapport
- * 6/85.028 *én* CDG N/E. Rapport sur les inspections 1984

Initiatives

a. Initiatives des cantons

- 7.(10121) – Vaud. Revision de la LAMA
- 8.(10181) – Argovie. Sauvegarde de la possibilité d'aménager les voies navigables
- 9.(10348) – Neuchâtel. Complément de la loi fédérale sur les voyageurs de commerce
- 10.(11671) – Argovie. Centrales nucléaires
- 11.(11758) – Berne. Médicaments. Législation
- 12.(11877) – Bâle-Campagne. Politique en matière de centrales nucléaires
- 13.(12018) – Bâle-Ville. Centrales nucléaires
- 14.(12030) – Zurich. Protection des locataires
- E 15/80.202 *é* Grisons. Centrales électriques. Ventilation de l'impôt

- 16/81.202 n Genève. Protection de la maternité
- E 17/82.203 *é* Bâle-Campagne. Procédure de vote pour les initiatives populaires avec contre-projet
- E 18/83.202 *é* Soleure. Route nationale N5. Réexamen
- 19/83.203 n Lucerne. Allocations familiales. Loi-cadre
- x 20/83.204 *é* Bâle-Campagne. Mesures efficaces contre la pollution de l'air
- N 21/84.201 n Bâle-Campagne. Centrale nucléaire de Kaiseraugst. Autorisation générale
- N 22/84.202 n Bâle-Ville. Centrale nucléaire de Kaiseraugst. Renonciation
- x 23/84.203 *é* Bâle-Ville. Dépérissement des forêts. Mesures d'urgence
- x 24/84.204 *é* Schaffhouse. Mesures efficaces contre la pollution de l'air
- 25/84.205 n Fribourg. Requérrants d'asile
- 26/84.206 *é* Jura. Demande d'amnistie
- * 27/85.201 *é* Neuchâtel. Politique des CFF et régions défavorisées

b. Initiatives parlementaires

- Conseil national
- 28/76.223 n Participation des travailleurs (Morel)
- 29/76.224 n Participation des travailleurs (Egli-Sursee)
- 30/77.223 n Fichiers personnels et protection de la personnalité. Constitution (Gerwig)
- 31/77.224 n Fichiers personnels et protection de la personnalité. Loi (Gerwig)
- 32/77.231 n Politique familiale (Nanchen)
- 33/78.232 n Constitution fédérale. Mesures en faveur de la presse (Muheim)
- 34/78.233 n Réforme du Parlement (Akeret)
- 35/80.224 n Loi sur la participation (Biderbost)
- 36/81.222 n Interruption de la grossesse (Conseil national)

- 37/81.226 *n* Loi sur la circulation routière. Limitation de vitesse (Günter)
- 38/82.221 *n* Droit de grève (Magnin)
- 39/82.223 *n* Loi sur l'agriculture. Modification (Commission du Conseil national)
- 40/82.224 *n* Droit foncier (Bundi)
- 41/82.225 *n* Minorités linguistiques (Longet)
- 42/83.224 *n* Initiatives populaires. Délai d'examen (Commission «Réforme du Parlement»)
- 43/83.225 *n* Loi sur la protection des images et des sons (Morf)
- 44/83.227 *n* Accidents professionnels. Responsabilité de l'employeur (Leuenberger Moritz)
- 45/83.229 *n* Eligibilité au Conseil fédéral (Bircher)
- 46/83.230 *n* Constitution fédérale. Répartition des sièges du Conseil national (Schüle)
- 47/84.221 *n* Centrales nucléaires. Moratoire (Weder-Bâle)
- 48/84.222 *n* Intervention de l'armée. Dispositions constitutionnelles (Chopard)
- 49/84.223 *n* Egalité des salaires entre hommes et femmes (Jaggi)
- 50/84.224 *n* Loi sur l'asile. Révision (Günter)
- 51/84.225 *n* Limitations de vitesse 80/100 (Herczog)
- × 52/84.226 *n* Forêts de montagne. Mesures urgentes de protection (Bühler-Tschappina, Nef, Nussbaumer)
- 53/84.227 *n* Loi sur l'asile. Révision totale (Meier-Zurich)
- * 54/85.221 *n* Impôt sur les emballages perdus. Art. 41^{er} cst. (Meier-Zurich)
- * 55/85.222 *n* Mesures contre la pollution atmosphérique. Arrêté fédéral urgent (Müller-Scharnachtal)
- * 56/85.223 *n* Sauvegarde de la pureté de l'air (Leuenberger Moritz)
- * 57/85.224 *n* Réduction de la teneur en soufre dans l'huile de chauffage (Leuenberger Moritz)
- * 58/85.225 *n* Mesures favorisant les transports publics (Hubacher)
- * 59/85.226 *n* Initiative populaire et contre-projet (Spoerry)
- * 60/85.228 *n* Accueil des réfugiés. Moratoire (Ruf-Berne)
- * 61/85.229 *n* Protection de la forêt et défense de l'environnement (Ruf-Berne)
- * 62/85.230 *n* Taxes sur les nuisances (Mauch)
- * 63/85.232 *n* Redevance sur les poids lourds. Abolition et compensation (Villiger)
- * 64/85.233 *n* Bourses d'études. Modification de la loi fédérale (Carobbio)
- * 65/85.234 *n* Transports publics. Demi-tarif (Bircher)
- Conseil des Etats
- 66/78.234 *é* Règlement du Conseil des Etats. Complément (Muheim)
- 67/83.226 *é* Bâle-Ville. Statut de canton à part entière (Miville)
- * 68/85.227 *é* Droit des assurances sociales (Meier Josi)
- * 69/85.231 *é* Taxes sur les nuisances (Bührer)
- Objets du Conseil fédéral**
- 70/83.058 *n* Loi sur les publications
- E 71/84.033 *é* Initiatives populaires accompagnées d'un contre-projet. Procédure de vote
- * 72/85.021 *én* Rapport de gestion du Conseil fédéral 1984
- * 73/85.022 *én* Compte d'Etat 1984

Département des affaires étrangères

- E 74/83.049 *é* Charte sociale européenne
- × 75/84.035 *é* Ambassade à Riyadh. Crédit additionnel
- 76/84.043 *é* Ambassade à Kinshasa. Nouveaux bâtiments
- × 77/84.070 *n* Ambassade à Singapour. Nouveaux bâtiments
- × 78/84.071 *n* Ambassade à Tokyo. Maison de service
- × 79/84.072 *n* Banques régionales de développement et Société interaméricaine d'investissement. Participation
- E 80/84.087 *é* Aide humanitaire. Crédit de programme
- × 81/84.091 *én* Expositions universelles à Vancouver et Tsukuba
- * 82/85.003 *é* Raccordement des autoroutes près de Genève. Accord avec la France
- * 83/85.010 *n* CICR. Contribution
- * 84/85.011 *né* Conseil de l'Europe. Rapport du Conseil fédéral

Département de l'intérieur

- N 85/81.044 *n* Assurance-maladie. Révision partielle
- E 86/83.033 *é* Loi sur la chasse
- E 87/83.070 *é* Chemins pour piétons et chemins de randonnée. Loi
- × 88/84.029 *n* EUMETSAT. Convention
- EN 89/84.036 *é* Initiative populaire «en faveur de la culture»
- E 90/84.068 *é* EPF. Réglementation transitoire. Prorogation
- E 91/84.078 *é* Archives fédérales. Crédit additionnel
- N 92/84.081 *n* ONU. Fonds pour la lutte contre l'abus des drogues. Participation
- N 93/84.084 *n* Sécurité sociale. Convention avec Israël
- 94/84.085 *n* Examens des professions médicales. Ordonnance sur les taxes
- × 95/84.088 *né* Dépérissement des forêts. Rapport et mesures
- 96/84.089 *é* Assurance-invalidité. 2^e révision
- 97/84.090 *é* AVS/AI. Prestations complémentaires. 2^e révision
- 98/84.092 *n* EPF. Projets urgents de construction
- * 99/85.004 *n* Régime des allocations pour perte de gain. 5^e révision

Département de justice et police

- NE100/78.043 *n* Crédit à la consommation. Loi
- EN101/81.073 *é* Bail à ferme agricole. Loi
- E 102/82.072 *é* Droit international privé. Loi
- 103/83.015 *n* Code des obligations. Droit des sociétés anonymes
- EN104/83.062 *é* Conseil de l'Europe. Protocoles additionnels (entraide judiciaire)
- 105/84.041 *n* Protection des travailleurs contre les licenciements. Initiative populaire
- 106/84.054 *n* Centre d'homologation des véhicules automobiles à Bösingen/FR
- 107/84.064 *é* Droit d'auteur. Loi
- 108/84.065 *é* Loi sur le registre des bateaux. Modification
- E 109/84.079 *é* Réfugiés. Accord européen
- E 110/84.080 *é* Accidents de la circulation routière. Conférence de la Haye
- * 111/85.002 *é* Propriété intellectuelle. Arrangement de Nice

Département militaire

- * 112/85.014 *é* Ouvrages militaires et acquisitions de terrain

Département des finances

- 113/79.035 *é* Convention en matière d'impôts sur les successions avec la Suède
- 114/80.045 *n* ICHA (Impôt sur les produits énergétiques)
- N 115/83.039 *n* Double imposition. Convention avec la France
- 116/83.043 *é* Harmonisation fiscale. Loi
- × 117/84.040 *é* Impôt fédéral direct. Adaptation à la loi fédérale sur la prévoyance professionnelle
- × 118/84.069 *n* Mesures monétaires internationales. Arrêté fédéral
- E 119/84.082 *é* Entrepôt de la régie des alcools à Delémont. Rénovation
- * 120/85.007 *é* Contrôle des marchandises aux frontières. Convention
- * 121/85.023 *né* Régie des alcools. Budget 1985/86
- * 122/85.024 *né* Lutte contre l'alcoolisme. Rapports des cantons
- *123/ad84.052 *né* Budget 1985. Supplément I

Département de l'économie publique

- EN124/81.031 *é* Loi sur les cartels. Révision
- 125/83.038 *n* Concurrence déloyale. Loi
- 126/83.068 *n* Loi sur l'agriculture. Modification
- N 127/84.014 *n* Réserves de crise. Loi
- × 128/84.034 *é* Conférence internationale du Travail. 69^e session
- N 129/84.055 *n* Suppression de la vivisection. Initiative populaire
- N 130/84.058 *n* Surveillance des prix. Loi
- 131/84.062 *n* Formation professionnelle garantie. Initiative populaire
- × 132/84.066 *n* Manifestations commémoratives de 1991. Subvention
- E 133/84.067 *é* Economie sucrière. Modification de l'arrêté fédéral
- 134/84.074 *é* Politique agricole. 6^e rapport
- × 135/85.005 *né* Politique économique extérieure 1984/1 + 2
- × 136/85.006 *né* Tarif d'usage des douanes 1984/II
- * 137/85.008 *é* Encouragement de la construction de logements. Crédits de programme
- * 138/85.012 *é* Recherche et développement. Financement 1986-1991

Département des transports, des communications et de l'énergie

- × 139/81.084 *é* Centrale nucléaire de Kaiseraugst. Autorisation générale
- 140/82.082 *é* Constitution fédérale (politique coordonnée des transports)
- N 141/83.016 *n* Loi sur le transport public
- EN142/84.020 *é* Droits d'entrée sur les carburants
- × 143/84.060 *é* EUTELSAT. Adhésion de la Suisse
- N 144/84.063 *n* Radio sur ondes courtes. Participation
- × 145/84.073 *é* Entreprises de transport concessionnaires. Crédit de programme
- N 146/84.077 *n* Navigation aérienne sur l'Atlantique Nord. Accord
- N 147/84.083 *n* Régularisation du lac Léman. Aide financière
- E 148/84.086 *é* Utilisation des forces hydrauliques. Modification de la loi
- 149/84.093 *n* Pour sauver le Simmental des routes nationales. Initiative populaire

150/84.094 *n* Réexamen de tronçons de routes nationales

- * 151/85.009 *é* Congrès de l'Union postale. Actes
- * 152/85.025 *én* PTT. Gestion 1984
- * 153/85.026 *én* PTT. Compte 1984
- * 154/85.027 *né* CFF. Gestion et comptes 1984
- *155/ad84.056 *né* PTT. Budget 1985. Supplément I

Interventions personnelles*Conseil national*

- × 156/Ad82.017 I (M) Conseil des Etats. Taxes sur les carburants. Renforcement des structures régionales
- 157/84.398 (M) Conseil des Etats (Hefti). Loi sur l'asile. Révision
- 158/84.449 (M) Conseil des Etats (Knüsel). Maisons de jeu (voir motion identique CN Müller-Scharnachtal n° 431/84.444)
- 159/84.436 (M) Conseil des Etats (Lauber). Entretien des forêts de montagne
- * 160/85.318 (M) Groupe démocrate-chrétien. Gaz d'échappement. Normes américaines (PE)
- * 161/85.320 (M) Groupe démocrate-chrétien. Smog. Dispositif d'alerte (PE)
- 162/84.314 (P) Groupe radical-démocratique. Obligation de servir et défense du pays (PE)
- 163/84.520 (M) Groupe radical-démocratique. Mesures propres à assurer une activité gouvernementale plus fonctionnelle (voir motion identique CE Masoni n° 578/84.542) (PE)
- * 164/85.325 (P) Groupe radical-démocratique. Lutte contre la pollution atmosphérique. Effets sur l'indice
- ×U 165/85.363 (I) Groupe radical-démocratique. Redevance sur les poids lourds
- * 166/85.412 (I) Groupe radical-démocratique. Transports publics. Programme d'investissements
- 167/83.954 (M) Groupe AdI/PEP. Protection des sites (PE)
- × 168/83.955 (M) Groupe AdI/PEP. Protection de l'environnement. Cellule de crise (PE)
- × 169/83.956 (M) Groupe AdI/PEP. Dépérissement des forêts. Mesures d'urgence (PE)
- × 170/83.957 (M) Groupe AdI/PEP. Lutte contre le dépérissement des forêts. Financement (PE)
- × 171/83.961 (M) Groupe AdI/PEP. Dépérissement des forêts. Mesures à moyen et long terme (PE)
- 172/84.358 (M) Groupe AdI/PEP. Service civil. Nouveau projet (PE)
- × 173/84.401 (M) Groupe AdI/PEP. Transports publics. Communauté tarifaire suisse (PE)
- × 174/84.402 (M) Groupe AdI/PEP. Véhicules automobiles. Coûts fixes et coûts variables (PE)
- × 175/84.430 (M) Groupe AdI/PEP. CEDRA. Poursuite du projet «Garantie» (PE)
- × 176/84.571 (I) Groupe AdI/PEP. Renonciation à la centrale de Kaiseraugst. Reprise des pourparlers (PE)
- 177/84.590 (M) Groupe AdI/PEP. Empoisonnement des sols. Mesures urgentes de protection (PE)

- × 178/84.599 (M) Groupe AdI/PEP. Rationnement des carburants et des combustibles (PE)
- * 179/85.302 (M) Groupe AdI/PEP. Ordonnance sur la lutte contre la pollution atmosphérique. Mise en vigueur immédiate (PE)
- * 180/85.388 (I) Groupe AdI/PEP. Trafic au Gothard (PE)
- * 181/85.416 (I) Groupe AdI/PEP. Moteurs diesel. Limitation des nuisances (PE)
- * 182/85.417 (I) Groupe AdI/PEP. Mesures en faveur de la forêt. Projets (PE)
- * 183/85.418 (I) Groupe AdI/PEP. Dépérissement des forêts. Véhicules automobiles (PE)
- * 184/85.419 (I) Groupe AdI/PEP. Dépérissement des forêts. Teneur en soufre du mazout (PE)
- * 185/85.420 (I) Groupe AdI/PEP. Nouvelles sources d'énergie et économies de matières premières (PE)
- * 186/85.421 (I) Groupe AdI/PEP. Compte individuel de chauffage et isolation des immeubles (PE)
- * 187/85.423 (M) Groupe libéral. Redevance sur les poids lourds (PE)
- * 188/85.301 (M) Groupe Action nationale/Vigilants. Politique démographique et de l'environnement
- * 189/85.333 (I) Groupe Action nationale/Vigilants. Déclaration d'un membre du Conseil fédéral (PE)
- 190/83.434 (I) Groupe du PdT, PSA, POCH. Fabrique de wagons de Schlieren. Mesures de sauvegarde
- 191/83.436 (I) Groupe du PdT, PSA, POCH. Atteintes à la politique de neutralité
- * 192/85.308 (M) Groupe du PdT, PSA, POCH. Etendue du réseau routier
- ×U 193/85.359 (I) Groupe du PdT, PSA, POCH. Redevance sur les poids lourds. Mesures de rétorsion de l'étranger
- 194/83.914 (M) Groupe de l'Union démocratique du centre. Conseillers fédéraux. Appartenance cantonale (PE)
- * 195/85.395 (M) Groupe de l'Union démocratique du centre. Redevance sur les poids lourds (PE)
- 196/83.438 (I) Groupe socialiste. Fabrique de wagons de Schlieren. Commandes destinées à surmonter la période transitoire
- 197/83.447 (P) Groupe socialiste. Nicaragua. Renforcement de l'aide (PE)
- 198/83.514 (M) Groupe socialiste. Contrat d'entreprise des CFF (PE)
- × 199/84.333 (M) Groupe socialiste. Dépérissement des forêts. Promotion des transports publics (PE)
- × 200/84.498 (M) Groupe socialiste. Chômeurs ayant épuisé leurs droits à l'assurance (PE)
- 201/84.551 (M) Groupe socialiste. Développement des transports publics
- ×U 202/85.364 (I) Groupe socialiste. Taxe poids lourds
- * 203/85.384 (M) Groupe socialiste. Prestations AVS/AI. Ajustement au 1^{er} janvier 1986 (PE)
- * 204/85.425 (M) Groupe socialiste. Transport de marchandises à longues distances en partie sur rail (PE)
- * 205/Ad85.001 (P) Commission de gestion. Procédure concernant l'aide aux universités. Simplification
- ×U 206/85.357 (I) Commission des affaires étrangères. Les ambassades suisses face au terrorisme
- N 207/83.423 (M) Commission des affaires économiques. Enseignants spécialisés des écoles professionnelles. Formation complémentaire
- 208/Ad81.226 (M) Commission des transports et du trafic. Limitations de vitesse sur les routes communales et celles des quartiers d'habitation
- 209/Ad83.068 (P) Commission du Conseil national. Agriculture. Montants des contributions liées aux produits
- × 210/Ad84.020 I (M) Minorité de la commission. Droits sur les carburants
- × 211/Ad84.088 I (M) Commission du Conseil national. Economie forestière
- × 212/Ad84.088 II (M) Commission du Conseil national. Gaz d'échappement. Normes et contrôle
- × 213/Ad84.088 III (M) Commission du Conseil national. Huile de chauffage légère. Réduction de la teneur en soufre
- × 214/Ad84.088 IV (P) Commission du Conseil national. Encouragement du courant d'été comme succédané à l'huile de chauffage
- × 215/Ad84.088 V (M) Commission du Conseil national. Pollution atmosphérique. Mesures
- × 216/Ad84.088 VI (P) Commission du Conseil national. Matériaux d'emballage. Prescriptions
- × 217/Ad84.088 VII (M) Minorité de la commission. Véhicules à moteur. Admission
- × 218/Ad83.204/84.203/84.204 (P) Commission du Conseil national. Mesures contre la pollution de l'air
- × 219/Ad84.226 I (M) Majorité de la commission. Mesures d'urgence en vue de la protection des forêts
- * 220/Ad84.205 (M) Commission du Conseil national. Requérants d'asile. Répartition entre les cantons
- * 221/Ad84.224 I (P) Commission du Conseil national. Droit d'asile. Procédure de renvoi
- × 222/Ad84.224 II (P) Minorité de la commission. (Le postulat est intégré dans celui de la commission)
- 223/83.597 (P) (Akeret)-Müller-Scharnachtal. Greina-Piz Medel. Protection du site alpin (PE)
- × 224/84.415 (M) Allenspach. Sauvegarde des biens culturels techniques
- 225/83.489 (M) Ammann-Berne. Frais de personnel de la Confédération. Comptabilisation (PE)
- × 226/84.475 (P) Ammann-Berne. Personnel de la Confédération. Institutions de prévoyance
- × 227/84.565 (M) Ammann-Saint-Gall. Abus du tabac (PE)
- 228/84.592 (I) Aregger. PTT. Perspectives d'exploitation
- 229/83.473 (I) Aubry. Réception à Genève de la radio suisse-allemanique
- × 230/83.931 (I) Aubry. Lutte contre la pollution atmosphérique (PE)
- 231/84.345 (I) Aubry. Attentats antinucléaires
- 232/84.926 (M) Aubry. Tabac et santé (PE)
- * 233/85.310 (P) Aubry. Parlement jurassien et réunification (PE)
- * 234/85.372 (P) Basler. Coûts de la pollution atmosphérique (PE)
- × 235/83.491 (M) Bäumlín. Compte laitier (PE)
- 236/84.360 (M) Bäumlín. Meilleure orientation de la politique gouvernementale (PE)

- × 237/84.365 (M) Berger. Producteurs de lait. Echange de contingents (PE)
- * 238/85.411 (P) Berger. Cotisations d'assurances sociales. Simplification de la perception (PE)
- × 239/83.351 (P) (Biderbost)–Dirren. Production énergétique indigène. Encouragement (PE)
- × 240/83.504 (I) (Biderbost)–Columberg. Droits sur les carburants. Affectation
- 241/84.350 (I) Biel. Recyclage des déchets (PE)
- 242/82.309 (P) Bircher. Route nationale N 3 Bözberg–Birrfeld (PE)
- 243/83.517 (M) Bircher. Vols d'épandage et planeurs de pente motorisés. Interdiction (PE)
- × 244/84.936 (M) Bircher. Transports publics. Facilités tarifaires
- * 245/85.432 (I) Bircher. Boues d'épuration. Epandage en hiver (PE)
- 246/84.329 (I) Blocher. Espionnage en Suisse (PE)
- * 247/85.407 (I) Blocher. Campagnes de votes. Ingérence de l'administration fédérale
- N 248/84.422 (M) Bonny. Administration générale de la Confédération. Formation des cadres (PE)
- 249/84.927 (I) Bonny. Institut universitaire de hautes études internationales, Genève (PE)
- * 250/85.309 (P) Bonny. Sauvegarde des forêts. Allègements fiscaux
- ×U 251/85.360 (I) Bonny. Relations entre la Suisse et l'UNESCO
- 252/83.951 (M) Borel. LAA. Auto-assurance des employeurs du secteur public (PE)
- 253/84.459 (I) Borel. PTT. Systèmes de recherche de personnes (PE)
- × 254/84.477 (M) Borel. Rente de conjoint survivant (PE)
- * 255/85.390 (M) Borel. Droit des assurances sociales. Partie générale (PE)
- × 256/83.941 (P) Bratschi. Dépérissement des forêts. Teneur en soufre du mazout et du diesel (PE)
- 257/84.538 (I) Braunschweig. Satellite européen de reconnaissance. Participation de la Suisse (PE)
- × 258/84.595 (I) Braunschweig. Exercice de défense générale 84 (PE)
- * 259/85.342 (P) Braunschweig. Protection de l'environnement et politique étrangère (PE)
- * 260/85.383 (I) Braunschweig. Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. III^e conférence de réexamen (PE)
- × 261/83.511 (M) Brélaz. Terres agricoles. Sauvegarde (PE)
- 262/83.513 (M) Brélaz. Taxes sur la publicité (PE)
- × 263/84.919 (M) Brélaz. Sauvegarde du parlement de milice (PE)
- * 264/85.329 (P) Brélaz. Dépérissement des forêts. Information du peuple suisse (PE)
- × 265/84.339 (M) Bühler-Tschappina. Taxe écologique sur le mazout (PE)
- 266/84.523 (I) Bühler-Tschappina. Bétail d'élevage et de rente. Placement (PE)
- × 267/83.911 (M) Bundi. Dommages aux forêts. Mesures d'urgence (PE)
- 268/83.523 (I) Bürer-Walenstadt. Navigation intérieure (PE)
- × 269/84.337 (I) Butty. Limitation de vitesse sur les routes nationales (PE)
- × 270/84.904 (I) Butty. Gare de Fribourg (PE)
- * 271/85.327 (I) Cantieni. Ordonnance sur le registre du commerce (PE)
- × 272/83.382 (M) Carobbio. Loi sur la formation professionnelle. Révision (PE)
- 273/83.440 (I) Carobbio. Région des trois vallées (Tessin). Mesures économiques (PE)
- × 274/83.493 (P) Carobbio. Indemnités de chômage (PE)
- 275/84.359 (M) Carobbio. Objecteurs de conscience (PE)
- 276/84.497 (I) Carobbio. Avions PC7. Exportation (PE)
- 277/84.584 (M) Carobbio. Travail à temps partiel. Paiement des heures supplémentaires (PE)
- * 278/85.324 (I) Carobbio. Emetteur radio-TV de Monte Ceneri. Suppression d'emplois
- * 279/85.354 (I) Carobbio. Prix du mazout (PE)
- * 280/85.368 (P) Carobbio. Ecoles de recrues. Rapport (PE)
- * 281/85.405 (I) Carobbio. Radio Jura Bernois. Interruption des émissions (PE)
- ×U 282/85.362 (I) Cavadini. Redevance sur les poids lourds
- × 283/84.483 (M) de Chastonay. Redevances routières (PE)
- 284/84.591 (I) de Chastonay. Limitation générale de vitesse. Dérogations (PE)
- * 285/85.403 (P) Cincera. Transports aériens. Droits supplémentaires sur les carburants (PE)
- 286/84.363 (P) Clivaz. CFF. Trafic de détail (PE)
- * 287/85.337 (P) Cottet. Lutte globale contre le dépérissement des forêts (PE)
- * 288/85.338 (P) Cottet. Etude des émanations nuisibles (PE)
- × 289/83.421 (I) Cotti Gianfranco. Gare CFF de Biasca
- 290/84.938 (M) Cotti Gianfranco. TV «Canal sportif». Empiètement sur d'autres programmes (PE)
- × 291/84.576 (M) Couchepin. Politique démographique (PE)
- × 292/83.347 (M) (Crevoisier)–Carobbio. Expropriation des moyens de production (PE)
- × 293/83.366 (P) (Crevoisier)–Carobbio. Tâches de la protection civile (PE)
- 294/83.494 (M) (Crevoisier)–Carobbio. Régions économiquement menacées. Evaluation de l'aide au développement (PE)
- 295/83.580 (P) (Crevoisier)–Carobbio. Principe de la territorialité des langues (PE)
- 296/83.585 (M) (Crevoisier)–Carobbio. Terminologie officielle. Constitution d'un fichier général (PE)
- × 297/83.924 (P) Darbellay. Indemnités en cas d'intempéries. Exploitations agricoles (PE)
- 298/84.578 (I) Deneys. Circulation routière. Application des prescriptions (PE)
- × 299/84.562 (M) Dirren. Assurance-chômage. Interruptions de travail en raison des conditions atmosphériques et jour d'attente (PE)
- × 300/84.563 (M) Dirren. Interruptions de travail en raison des conditions atmosphériques. Participation de l'employeur (PE)
- × 301/83.933 (I) Eggli-Winterthour. Gaz auto. Surtaxe sur les carburants
- * 302/85.330 (I) Eggli-Winterthour. Redevance sur les poids lourds (PE)
- ×U 303/85.346 (I) Eisenring. Relations économiques avec l'étranger et redevance sur les poids lourds

- * 304/85.398 (P) Eisenring. Transports de marchandises. Voyages à vide (PE) 338/84.552 (P) Gurtner. Protection civile. Décriminalisation de l'objection de conscience (PE)
- × 305/83.400 (I) Eppenberger-Nesslau. Expériences sur les animaux. Régime de l'autorisation 339/84.555 (P) Gurtner. Protection civile et conflit nucléaire (PE)
- * 306/85.379 (P) Eppenberger-Nesslau. Loi sur la protection des animaux. Prescriptions d'exécution (PE) 340/84.580 (M) Gurtner. Retraites professionnelles. Adaptation au renchérissement (PE)
- * 307/85.401 (P) Eppenberger-Nesslau. Energie solaire et autres énergies renouvelables * 341/85.369 (M) Gurtner. Maison suisse de la femme (PE)
- × 308/84.915 (I) Etique. Place d'armes de Bure (PE) * 342/85.380 (I) Gurtner. Etablissement de rééducation d'Altstätten (SG) (PE)
- × 309/84.583 (M) Euler. Centrale de Kaiseraugst. Pourparlers concernant le retrait de la demande d'autorisation générale × 343/83.320 (I) Hari. Détenteurs de bétail des régions de montagne. Contributions aux frais
- × 310/84.362 (P) Fankhauser. Abonnement écologique de la région bâloise. Participation des CFF et des PTT (PE) 344/84.304 (M) (Hegg)-Ruf-Berne. Permis de travail délivrés à des frontaliers. Limitation (PE)
- × 311/84.600 (P) Fankhauser. Abonnement général pour familles 345/84.499 (M) (Hegg)-Oehen. Code pénal. Révision de l'article 122 (PE)
- 312/84.901 (I) Fehr. Elimination des déchets. Plan directeur (PE) 346/84.585 (M) (Hegg)-Ruf-Berne. Loi sur les stupéfiants. Révision (PE)
- 313/84.548 (M) Feigenwinter. Droits de timbre. Modification de la loi (PE) × 347/84.586 (I) (Hegg)-Meier-Zurich. Swissair. Pilotes de ligne étrangers (PE)
- 314/83.326 (I) Frey-Neuchâtel. PTT. Transferts de prestations (PE) 348/84.933 (M) (Hegg)-Ruf-Berne. Conférences de presse du Conseil fédéral ouvertes aux parlementaires (PE)
- 315/83.592 (I) Frey-Neuchâtel. Doublement de la ligne du pied du Jura (PE) × 349/84.303 (M) Herczog. CFF. Abonnement écologique (PE)
- 316/84.381 (P) Friedli. Assurance-chômage. Franchise de port × 350/83.337 (I) Hofmann. Protection de l'Etat
- 317/84.916 (P) Friedli. Permis d'établissement. Délai d'obtention × 351/83.925 (M) Houmard. Dommages aux forêts. Mesures en faveur de l'économie forestière et de l'industrie du bois (PE)
- 318/84.400 (M) Früh. Sauvegarde de la souveraineté helvétique (PE) 352/83.965 (P) Houmard. Radios locales à lourdes infrastructures techniques (PE)
- * 319/85.385 (I) Früh. Accident de circulation à l'armée. Procédure pénale 353/84.407 (I) Houmard. Promotion du bois (PE)
- 320/83.531 (P) Geissbühler. Elevage chevalin. Révision de l'ordonnance (PE) 354/84.507 (P) Houmard. Essence sans plomb. Prix (PE)
- * 321/85.317 (I) Giger. Economie des forêts et du bois. Conception globale (PE) * 355/85.323 (I) Houmard. Parlement jurassien et Commission de réunification
- × 322/84.537 (I) Giudici. Tunnel routier du Gothard. Exploitation (PE) * 356/85.427 (M) Houmard. Redevance sur les poids lourds. Exonération des chariots à moteur (PE)
- × 323/84.521 (M) Gloor. Assurance-chômage et handicapés (PE) 357/84.522 (P) Hubacher. Propagande électorale
- × 324/83.363 (M) Graf. Cours de répétition. Jour de licenciement (PE) × 358/84.934 (M) Hubacher. Dépérissement des forêts. Mesures en faveur des transports publics
- 325/84.324 (M) Graf. Service civil (PE) 359/84.406 (I) Humbel. Santé publique. Conférence nationale sur un programme d'économies
- × 326/84.513 (I) Grassi. Economies d'énergie (PE) 360/84.558 (I) Humbel. Régions favorables à l'énergie nucléaire. Traitement préférentiel (PE)
- × 327/84.943 (P) Grassi. Phonotèque nationale (PE) * 361/85.345 (I) Humbel. Radio Suisse SA (PE)
- × 328/83.966 (P) Günther. Véhicules automobiles et abonnement général CFF (PE) * 362/85.428 (M) Humbel. Régions favorables à l'énergie nucléaire. Traitement préférentiel (PE)
- × 329/84.573 (I) Günther. SIDA. Mesures d'urgence (PE) 363/84.325 (I) Iten. Gare d'Hergiswil. Trafic de détail (PE)
- * 330/85.351 (P) Günther. Accès des sous-officiers à la carrière d'officier (PE) × 364/84.491 (I) Iten. Procédures de consultation. Portée politique (PE)
- * 331/85.415 (M) Günther. Dépérissement des forêts. Voitures déjà en circulation (PE) * 365/85.429 (I) Iten. PC-9 et acquisition de Landrover (PE)
- 332/83.949 (P) Gurtner. PTT. Complexe administratif à Berne (PE) * 366/85.343 (M) Jaeger. Véhicules à deux roues et impératifs de l'environnement (PE)
- 333/84.327 (M) Gurtner. Aéroport de Berne-Belp. Retrait de la concession (PE) 367/83.962 (P) Jaggi. Egalité des salaires. Application du principe (PE)
- 334/84.328 (M) Gurtner. Gare de messageries de Berne-Wylerfeld (PE) * 368/85.396 (I) Jaggi. Système d'informations statistiques SATINF (PE)
- 335/84.445 (P) Gurtner. Bang et vols à basse altitude dans l'Emmental et l'Entlebuch (PE) × 369/83.345 (P) (Jelmini)-Darbellay. Droit de l'entreprise
- 336/84.448 (P) Gurtner. Réduction du trafic automobile privé (PE) * 370/85.382 (P) Jung. Gel des contingents laitiers (PE)
- 337/84.550 (M) Gurtner. Réfractaires militaires. Double pénalisation (PE)

371/84.493	(I)	Keller. Surcharge des conseillers fédéraux	(PE)	405/84.530	(I)	Mauch. Politique énergétique	
× 372/84.944	(P)	Keller. Année internationale de la jeunesse. Subvention	(PE)	× 406/84.913	(P)	Mauch. Etablissements techniques supérieurs (ETS). Conditions d'admission	(PE)
373/83.364	(P)	Kohler Raoul. Route nationale N 5. Promotion de l'économie	(PE)	× 407/84.931	(M)	Mauch. Dépérissement des forêts. Mesures à long terme	(PE)
× 374/84.369	(P)	Kühne. Pollution atmosphérique. Effets sur les cultures	(PE)	× 408/83.506	(M)	Meier-Zurich. Retour de travailleurs étrangers	(PE)
× 375/84.582	(I)	Künzi. Trafic régional des CFF. Réduction des prestations	(PE)	× 409/84.318	(M)	Meier-Zurich. Loi sur la Banque nationale. Révision	(PE)
376/84.917	(I)	Landolt. Officiers instructeurs des troupes sanitaires	(PE)	410/84.427	(M)	Meier-Zurich. Taxe militaire. Application aux étrangers	(PE)
* 377/85.408	(P)	Landolt. Finances de l'AVS. Evolution probable	(PE)	411/84.460	(P)	Meier-Zurich. Contrôle sanitaire à la frontière	(PE)
× 378/84.911	(I)	Leuenberger-Soleure. SSR. Direction	(PE)	412/84.570	(M)	Meier-Zurich. Permis d'établissement. Délai d'obtention	
* 379/85.397	(I)	Leuenberger-Soleure. Politique de l'emploi	(PE)	* 413/85.303	(M)	Meier-Zurich. Accord d'émigration avec l'Italie. Dénonciation	(PE)
× 380/83.379	(M)	Leuenberger Moritz. Activité politique des étrangers	(PE)	* 414/85.305	(P)	Meier-Zurich. Dépérissement des forêts. Délégation suisse auprès du Conseil de l'Europe	(PE)
381/83.527	(I)	Leuenberger Moritz. Nouveaux médias électroniques	(PE)	* 415/85.347	(P)	Meier-Zurich. Prix à la consommation. Calcul de l'indice	
382/83.905	(P)	Leuenberger Moritz. Lignes CFF sans conducteur	(PE)	* 416/85.426	(P)	Meier-Zurich. Sportifs professionnels étrangers. Permis de travail	(PE)
383/84.909	(P)	Leuenberger Moritz. Protection des données. Régime transitoire	(PE)	417/84.366	(M)	Meyer-Berne. Santé publique. Planification	(PE)
* 384/85.319	(M)	Leuenberger Moritz. Accidents du travail. Obligation d'avertir la police	(PE)	418/83.579	(I)	Morf. Liste des médicaments admis par les caisses-maladie	(PE)
* 385/85.321	(M)	Leuenberger Moritz. Transporteurs aériens. Responsabilité	(PE)	× 419/83.915	(I)	Morf. Dépérissement des forêts. Frais subséquents	(PE)
* 386/85.386	(P)	Leuenberger Moritz. Etablissement de rééducation d'Altstätten (SG)	(PE)	× 420/84.500	(P)	Morf. Expositions d'œuvres d'art. Prise en charge de l'assurance	
× 387/83.377	(P)	Longet. Répartition des revenus. Rapport	(PE)	* 421/85.367	(M)	Morf. Cinémathèque. Article budgétaire	(PE)
388/84.382	(I)	Longet. Abus des médicaments	(PE)	422/84.392	(P)	Müller-Argovie. Boisements en bordure des routes nationales	(PE)
× 389/84.930	(I)	Longet. Situation en Afghanistan	(PE)	423/84.907	(I)	Müller-Argovie. Combustibles fossiles. Réserves naturelles	(PE)
* 390/85.404	(M)	Longet. Peines de substitution. Révision du CPS	(PE)	* 424/85.311	(M)	Müller-Bachs. Place d'armes de Rothenthurm	(PE)
× 391/82.472	(I)	Loretan. Téléphériques et téléskis. Politique suivie en matière de concessions	(PE)	* 425/85.358	(I)	Müller-Bachs. Place d'armes de Rothenthurm	
392/83.953	(M)	Loretan. Utilisation de l'énergie hydraulique. Mesures urgentes	(PE)	* 426/85.373	(P)	Müller-Bachs. Législation agraire et protection de la nature	(PE)
393/84.581	(P)	Lüchinger. Réseau des routes nationales. Tunnel du Zimmerberg	(PE)	* 427/85.374	(P)	Müller-Bachs. EPF. Restructuration	(PE)
* 394/85.431	(P)	Lüchinger. Substances toxiques dans des gaz d'échappement. Adaptation des voitures	(PE)	* 428/85.375	(P)	Müller-Bachs. Troupes du train. Réorganisation	(PE)
395/84.908	(P)	Maeder-Appenzell. Camions et autocars. Largeur maximale	(PE)	* 429/85.387	(P)	Müller-Bachs. Agriculture des pays en développement. Impératifs d'ordre écologique	(PE)
× 396/82.954	(I)	Magnin. Audiovisuel et identité culturelle	(PE)	× 430/83.920	(M)	Müller-Scharnachtal. Moteurs diesel. Limitation des nuisances	(PE)
× 397/84.593	(I)	Magnin. Dangers du Voltarène	(PE)	431/84.444	(M)	Müller-Scharnachtal. Maisons de jeu (voir motion identique CE n° 158/84.449)	(PE)
398/84.923	(P)	Maitre-Genève. Imposition du couple et de la famille	(PE)	* 432/85.304	(P)	Müller-Meilen. Développement des transports publics. Programme d'investissements	(PE)
* 399/85.365	(I)	Martin. Chemin de fer Aigle-Sépey-Diablerets	(PE)	* 433/85.350	(M)	Müller-Meilen. Voies de raccordement. Révision de la loi	(PE)
400/84.380	(P)	Mascarin. Bruit de la circulation		434/84.531	(I)	Müller-Wiliberg. Réduction de l'heure d'été	(PE)
401/84.410	(I)	Mascarin. Intervention des Etats-Unis au Nicaragua. Protestation de la Suisse	(PE)	435/84.418	(M)	Nebiker. Article constitutionnel sur l'énergie	(PE)
402/84.510	(M)	Mascarin. Prévoyance professionnelle. Révision de la loi	(PE)	× 436/84.319	(M)	Nef. Disparités des revenus agricoles	
403/84.566	(P)	Mascarin. Substances cancérigènes sur les lieux de travail. Interdiction	(PE)	437/84.447	(I)	Neuenschwander. ICHA sur les importations de matériel de guerre	(PE)
404/84.462	(M)	Mauch. Agriculture et protection des eaux	(PE)				

- 438/84.533 (P) Neuenschwander. Fête nationale. Jour férié dans toute la Suisse (PE)
- * 439/85.422 (P) Neukomm. Fromages. Contrôle des prix (PE)
- × 440/84.905 (I) Oehen. Enquête pénale contre des juges fédéraux (PE)
- * 441/85.344 (I) Oehen. Entraide judiciaire internationale en matière pénale (PE)
- 442/84.389 (P) Oehler. Politique coordonnée des transports. Navigation aérienne (PE)
- 443/84.472 (P) Oehler. Service de presse culturel (PE)
- 444/84.546 (M) Oehler. Loi sur la circulation routière. Limitations de vitesse
- × 445/84.903 (M) Oehler. Exploitation et entretien des routes nationales. Avances aux cantons
- × 446/84.912 (I) Oester. Destruction des forêts alluviales du Danube. Violation de conventions internationales (PE)
- N 447/84.412 (M) Ogi. Réorganisation de l'administration fédérale (PE)
- × 448/83.354 (M) Ott. Protection de la nature et sauvegarde du patrimoine national (PE)
- 449/84.320 (I) Ott. Objecteurs de conscience (PE)
- * 450/85.314 (I) Ott. Conférence européenne sur les réfugiés (PE)
- 451/83.944 (P) Petitpierre. Pilotes professionnels suisses (PE)
- × 452/83.339 (P) Pini. Amnistie fiscale générale (PE)
- 453/84.519 (M) Pini. Augmentation du nombre des secrétaires d'Etat (PE)
- * 454/85.334 (P) Pini. Redevance sur les poids lourds. Transports à courtes distances (PE)
- * 455/85.409 (P) Pini. Enseignement de l'italien dans les gymnases (PE)
- * 456/85.376 (P) Pitteloud. Chômeurs ayant épuisé leur droit à l'assurance. Statistique (PE)
- × 457/83.401 (P) (Rätz)-Geissbühler. Administration fédérale. Décentralisation
- × 458/83.402 (M) (Rätz)-Graf. Droits populaires. Abus (PE)
- * 459/85.316 (P) Rebeaud. Alternative au rationnement des carburants (PE)
- * 460/85.353 (I) Rebeaud. Correcteurs de combustion. Passivité de l'administration (PE)
- 461/83.908 (I) Reichling. Passages à niveau non gardés. Suppression (PE)
- * 462/85.410 (P) Reichling. Musée suisse de l'homme (PE)
- × 463/84.598 (M) Reimann. Protection de la personnalité du salarié (PE)
- × 464/84.922 (I) Renschler. Avion coréen abattu. Appréciation du Conseil fédéral (PE)
- * 465/85.355 (I) Renschler. Vidéotex et protection des données (PE)
- * 466/85.336 (M) Revaclier. Véhicules à moteur. Limitation de vitesse
- 467/84.518 (M) Riesen-Fribourg. Loi sur l'exportation de matériel de guerre. Révision (PE)
- 468/83.902 (P) Robbiani. Produit national brut et énergie nucléaire (PE)
- * 469/85.332 (M) Robbiani. Flux financiers entre la Confédération et les cantons. Analyse (PE)
- 470/84.353 (I) Robert. Aérodrome de Belpmoos. Engagement de la Confédération (PE)
- × 471/84.414 (M) Robert. Epoux et concubins. Egalité de traitement sur le plan fiscal (PE)
- × 472/84.902 (M) Robert. Sauvez la forêt (PE)
- 473/84.939 (M) Robert. Géologie de la Suisse. Création d'un nouvel organisme
- 474/84.940 (M) Robert. Education à l'environnement. Engagement de la Confédération
- * 475/85.328 (M) Robert. Problèmes de la forêt. Priorité sur d'autres objets
- * 476/85.394 (P) Robert. Autorisation générale pour les centrales nucléaires. Consultation de la population concernée
- * 477/85.352 (I) Rohrer. Centrales électriques du Rhin Suisse-Liechtenstein (PE)
- 478/84.465 (M) Ruch-Zuchwil. Loi sur le droit d'auteur. Révision totale (PE)
- 479/84.597 (P) Ruch-Zuchwil. Prestations complémentaires AVS/AI. Révision de l'art. 3 de la loi (PE)
- × 480/84.461 (P) Ruf-Berne. Pluies acides. Mesures (PE)
- 481/84.468 (M) Ruf-Berne. Projet de mosquée près de Berne (PE)
- 482/84.495 (P) Ruf-Berne. Livre du soldat. Réédition (PE)
- 483/84.540 (P) Ruf-Berne. Radio et télévision. Temps d'antenne réservés aux partis politiques (PE)
- × 484/84.549 (I) Ruf-Berne. Réponse insatisfaisante à la motion 84.468 (PE)
- × 485/84.568 (P) Ruf-Berne. Ouvrages routiers et ferroviaires et terres cultivables (PE)
- × 486/84.577 (I) Ruf-Berne. Pseudo-réfugiés. Violations de la loi
- × 487/84.589 (M) Ruf-Berne. Dépérissement du sol. Mesures à prendre (PE)
- × 488/84.906 (I) Ruf-Berne. Votations populaires. Interventions du Conseil fédéral à la radio et à la TV (PE)
- × 489/84.941 (M) Ruf-Berne. Loi sur la protection civile. Révision des dispositions pénales (PE)
- 490/84.942 (P) Ruf-Berne. Vins. Indication du taux d'alcool (PE)
- * 491/85.322 (I) Ruf-Berne. Emission de télévision allemande et Action nationale
- * 492/85.340 (I) Ruf-Berne. Criminalité des demandeurs d'asile (PE)
- * 493/85.349 (P) Ruf-Berne. Militaires en congé. Gratuité du transport (PE)
- * 494/85.406 (M) Ruf-Berne. Main-d'œuvre étrangère. Pression sur les salaires (PE)
- * 495/85.430 (M) Ruf-Berne. Etrangers condamnés. Expulsion du territoire (PE)
- 496/84.925 (I) Ruffy. Liaison directe Paris-Milan par le TGV (PE)
- * 497/85.307 (I) Rüttimann. Vignette autoroutière. Modalités d'application
- 498/84.396 (I) Salvioni. Ligne du Gothard. Amélioration du confort des voitures
- 499/84.452 (M) Salvioni. Ligne ferroviaire à travers les Alpes (PE)
- * 500/85.371 (P) Salvioni. Chaînes privées italiennes. Télédistribution (PE)
- * 501/85.391 (P) Salvioni. Programme national de recherche Suisse-Tiers-Monde (PE)
- 502/83.919 (M) Schärli. Obligation de tutelle (PE)
- 503/84.594 (P) Schärli. Famine en Afrique. Aide alimentaire (PE)
- * 504/85.393 (P) Schärli. Informatisation des services du Parlement

- * 505/85.402 (P) Schärli. Redevance sur les poids lourds. Mesures compensatoires (PE)
- × 506/84.424 (P) (Schmid). Ligne ferroviaire à travers les Alpes. Procédure à suivre (PE)
- × 507/84.423 (P) Schmidhalter. Ouvrages paravalanches. Subventions (PE)
- N 508/84.432 (M) Schmidhalter. Forêts protectrices en régions de montagne. Aide fédérale (PE)
- 509/84.514 (M) Schmidhalter. Nouvel article constitutionnel sur l'énergie (PE)
- × 510/84.921 (P) Schmidhalter. Routes nationales. Entretien et exploitation (PE)
- 511/84.937 (M) Schmidhalter. Améliorations foncières (PE)
- 512/84.918 (P) Schnider-Lucerne. Rente AVS de veuf (PE)
- * 513/85.381 (I) Schnider-Lucerne. 10^e révision de l'AVS. Date de publication du message
- × 514/84.932 (M) Schnyder-Berne. Bois d'industrie. Arrêt des importations
- × 515/84.924 (P) Schüle. Cycles. Abandon du signe distinctif (PE)
- × 516/83.408 (M) Segmüller. Obligations familiales. Absence du travailleur (PE)
- × 517/83.963 (P) Segmüller. Pollution atmosphérique. Conséquences (PE)
- 518/84.557 (I) Segmüller. Recherche sur embryons. Moratoire (PE)
- * 519/85.313 (M) Seiler. Importation de diesel en franchise (PE)
- * 520/85.335 (I) Soldini. Lutte contre l'euroterrorisme. Participation de la Suisse (PE)
- 521/84.311 (I) Spälti. Lutte contre l'espionnage (PE)
- * 522/85.331 (M) Spälti. EPF. Ingénieurs du bois (PE)
- 523/84.487 (I) Spoerry. Subventions. Maintien des réductions
- * 524/85.341 (P) Stamm Walter. Envois postaux en emballages PVC (PE)
- * 525/85.378 (P) Stamm Walter. Ordonnance sur la lutte contre la pollution atmosphérique. Verrerie de Schaffhouse (PE)
- 526/84.596 (I) Stappung. Radios locales. Participation d'éditeurs de journaux (PE)
- 527/84.920 (M) Stappung. Relèvement de la solde (PE)
- * 528/85.356 (I) Stappung. EPF Zurich. Directeur administratif nommé professeur
- * 529/85.389 (I) Stappung. Télévision à péage (PE)
- * 530/85.315 (P) Steinegger. Protection de la couche d'ozone (PE)
- 531/84.508 (I) Stucky. Quatrième chaîne de TV. Financement (PE)
- × 532/84.509 (M) Tschuppert. Police des forêts. Révision de la loi (PE)
- 533/84.416 (P) Uchtenhagen. Recherche. Collaboration entre le secteur privé et le secteur public (PE)
- × 534/84.935 (I) Uchtenhagen. Isolation des immeubles
- * 535/85.312 (I) Uchtenhagen. Retour des Tamouls dans leur pays (PE)
- × 536/84.547 (M) Vannay. Loi sur l'assurance-chômage. Révision des art. 32 à 37 (PE)
- 537/84.587 (I) Vannay. Projet d'aérodrome de la Croix-de-Cœur. Responsabilité de la Confédération
- 538/84.928 (I) Villiger. Place financière suisse. Conditions générales (PE)
- × 539/84.588 (I) Wanner. Horaire CFF. Région d'Olten (PE)
- * 540/85.400 (P) Weber Leo. Centrale de Kaiseraugst. Meilleure information des opposants (PE)
- * 541/85.424 (P) Weder-Bâle. Protection des animaux. Elargissement des commissions (PE)
- 542/84.316 (M) Wick. Importations d'énergies primaires. Imposition (PE)
- 543/84.317 (M) Wick. Loi sur l'utilisation de l'énergie électrique (PE)
- * 544/85.377 (P) Wick. Protection des animaux. Révision de l'ordonnance
- × 545/84.914 (I) Wyss. Radios locales. Participation d'éditeurs de journaux (PE)
- * 546/85.399 (P) Wyss. Implantation des centrales nucléaires. Variantes (PE)
- × 547/83.450 (M) Zehnder. Conventions collectives de travail. Application au travail temporaire (PE)
- 548/83.940 (M) Zehnder. Caisses-maladie reconnues. Subventions fédérales (PE)
- * 549/85.306 (P) Ziegler. Manipulations biologiques et génétiques (PE)
- * 550/85.366 (I) Ziegler. Infirmités congénitales (PE)
- 551/84.526 (P) Zwingli. Cantonnements militaires dans les bâtiments d'alpage. Indemnités (PE)
- * 552/85.326 (P) Zwingli. Limitation de vitesse sur les autoroutes. Réconsidération de la décision (PE)
- Conseil des Etats*
- × 553/82.567 (M) Conseil national (Morf). Précipitations acides
- × 554/83.539 (M) Conseil national (Groupe C). Dommages aux forêts
- × 555/83.461 (M) Conseil national (Graf). Essence sans plomb
- × 556/84.383 (M) Conseil national (Lüchinger). Loi sur l'asile. Révision
- × 557/84.361 (M) Conseil national (Bratschi). Réfugiés entrés illégalement en Suisse. Contrôle sanitaire
- × 558/84.469 (M) Conseil national (Bircher). Récupération des déchets
- 559/Ad84.052 I (M) Conseil national (Commission des finances). Loi sur les finances de la Confédération. Plafond de dépenses
- 560/Ad84.052 II (M) Conseil national (Commission des finances). Décisions de dépense. Co-rapport de la Commission des finances
- 561/Ad84.012 I (M) Conseil national (Commission des affaires militaires). Char Leopard 2. Organisation du projet
- 562/Ad84.012 II (M) Conseil national (Commission des affaires militaires). Conception générale pour l'acquisition de la munition
- 563/Ad81.044 II (M) Conseil national (Commission). Assurance-maladie. Financement
- 564/83.378 (M) Conseil national (Christinat). Infractions contre les mœurs. Révision du code pénal
- × 565/Ad83.204/84.203/84.204 (P) Commission du Conseil des Etats. Pollution de l'air. Mesures
- × 566/Ad84.088 I (M) Commission du Conseil des Etats. Pollution de l'air. Mesures
- * 567/85.413 (I) Bauer. Droits politiques des épouses de fonctionnaires suisses à l'étranger

- × 568/84.323 (P) Binder. Pollution de l'air et pluie acide. Effets sur les cours d'eau
- * 569/85.433 (M) Bühler. Loi sur la protection de l'environnement. Complément
- 570/84.574 (I) Gadiant. Systèmes d'information et de télécommunication. Accès des organisations publiques ou d'utilité publique
- ×U 571/85.361 (I) Hefti. Taxe poids lourds. Répercussions
- * 572/85.414 (I) Hefti. Indice des prix à la consommation. Renchérissements dans le secteur de l'énergie
- 573/84.929 (I) Jelmini. Coordination des activités hospitalières
- * 574/85.348 (P) Jelmini. Assurance-chômage. Personnes ayant épuisé leur droit aux prestations
- × 575/84.481 (P) Kündig. Personnel de la Confédération. Institutions de prévoyance
- × 576/84.945 (M) Lauber. Chômage partiel et en cas d'intempéries. Charges de l'employeur
- * 577/85.339 (I) Lauber. Politique de la Confédération. Péréquation régionale
- 578/84.542 (M) Masoni. Mesures propres à assurer une activité gouvernementale plus fonctionnelle (voir motion identique CN, groupe R n° 163/84.520)
- × 579/84.579 (M) Miville. Travailleurs étrangers sans permis. Protection sociale
- * 580/85.370 (I) Miville. Monuments historiques. Subventions fédérales
- * 581/85.392 (P) Miville. Aide humanitaire
- × 582/84.910 (M) Reichmuth. Exploitation et entretien des routes nationales. Avances aux cantons

Pétitions et plaintes	p. 100
Questions ordinaires	p. 101
Initiatives populaires pendantes	p. 104
Initiatives populaires annoncées	p. 105
Commissions permanentes	p. 106
Dates des sessions 1985	p. 107

Divers

× 1. Elections aux conseils législatifs

a. Conseil national. Vérification des pouvoirs

Rohrer Hans, président de commune, de et à Buchs SG (en remplacement de M. Hans Schmid, démissionnaire).

Steffen Hans, maître d'enseignement pratique, de Zurich, Kloten et Fischenthal, à Fischenthal (en remplacement de M. Jean-Jacques Hegg, démissionnaire).

1985 4 février: MM. Rohrer et Steffen prêtent serment.

b. Conseil des Etats. Communications des cantons

× 2. Conseil national. Remplacements dans des commissions permanentes

1. Commission des finances

nouveau: Stucky
en remplacement de: Cevey

4. Commission des affaires étrangères

nouveaux: Bäumlín, Cevey
en remplacement de: Morf, Stucky

5. Commission de la science et de la recherche

nouveau: Bonny
en remplacement de: Steinegger

7. Commission de la santé publique et de l'environnement (élargie à 23 membres)

nouveaux: Basler, Bonnard, Etique, Rohrer, Spoerry, Wick

8. Commission des affaires militaires

Président: Reimann

9. Commission des affaires économiques

nouveau: Morf
en remplacement de: (Schmid)

11. Commission de l'énergie

nouveaux: Künzi, Nef
en remplacement de: Spoerry, Stucky

× 3. Conseil des Etats. Remplacements dans des commissions permanentes

1985 21 mars. Election par le conseil:

5. Commission du commerce extérieur

nouveau: Belser
en remplacement de: Miville

4/85.001 n CDG/N. Aide aux universités

Rapport et postulat de la Commission de gestion au Conseil national, sur l'inspection concernant l'aide aux universités, du 21 janvier 1985 (FF I, 699)

5/85.013 en Délégation auprès du Conseil de l'Europe

Rapport sur la 36^e session ordinaire de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe.

6/85.028 en CDG N/E. Rapport sur les inspections 1984

Rapport des commissions de gestion des deux conseils du 16 avril 1985 (FF II,) concernant les inspections et les requêtes en 1984.

Inhaltsverzeichnis

Table des matières

Indice dei contenuti

In	Übersicht über die Verhandlungen
Dans	Résumé des délibérations
In	Riassunto delle deliberazioni
Jahr	1985
Année	
Anno	
Session	Ausserordentliche Februarsession 1985. Sondersession Februar 1985. Frühjahrsession 1985
Session	Session extraordinaire de février 1985. Session spéciale de février 1985. Session de printemps 1985
Sessione	Sessione straordinaria di febbraio 1985. Sessione speciale di febbraio 1985. Sessione primaverile 1985
Seite	1-10
Page	
Pagina	
Ref. No	110 001 522

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv und die Parlamentsdienste digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses et les Services du Parlement.

Il documento è stato digitalizzato dall'Archivio federale svizzero e dai Servizi del Parlamento.